

AFFAIRE N° 19. - Autorisation de solliciter de la Jeunesse et Sports
une subvention pour permettre la réalisation d'un plateau E.P.S. au GROUPE SCOLAIRE
de RUISSEAU BLANC.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'école de Ruisseau Blanc avec ses 17 classes de type économique prend de plus en plus d'extension. 5 autres classes seront construites dans un très proche avenir. Ce groupe scolaire ne comprend aucun équipement sportif. Un plateau E.P.S. pourrait être implanté sur le terrain COMMINS, actuellement, propriété communale.

Afin de pouvoir réaliser cette opération, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à solliciter de la Jeunesse et Sports une subvention de 75 % du montant de détail estimatif établi par l'Architecte.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Affaire
Saint-Denis le 11 novembre 1996
Sam. le 11/11/96
Le Secrétaire Général
M. B. Basset
Le Maire certifié conforme
Le Directeur des Affaires
Financières
R. Lesjeu